

# LA RIPOSTE

Vol. 2, no 2, octobre 1997

Bulletin de liaison de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (ADDS)

## LES MOTS... LES MOTS... LES MOTS... DITS !

La saison estivale est terminée. C'est la rentrée et tout le monde s'active à l'ADDS! L'équipe de *La Riposte* (Jean, Camille et Simon) vous a concocté un bulletin tout aussi coloré que ce que nous offre présentement l'automne.

Nous vous présentons d'abord les nouvelles fraîches et moins fraîches de l'ADDS. Vous trouverez entre autres dans votre bulletin un bref aperçu de ce qui s'est fait à l'Assemblée générale de l'ADDS tenue au mois de juin. Quelques mots, aussi, sur les programmes EXTRA et PAIE au sein de l'ADDS qui ont fait l'objet d'un vif débat, comme le souligne Simon dans un article plus étoffé. Également quelques potins sur nos militants et militantes...

Les bien-pensants... Jean se défoule à sa façon sur ce «beau» thème qui imprègne ce numéro de *La Riposte*.



Il nous propose notamment un «test» amusant mais non moins révélateur de ce que peuvent souvent entendre les gens sans emploi de la bouche des bien-pensants, des médias et de leurs «vedettes». Difficile de ne pas juger ces derniers à notre tour...

Une nouvelle chronique vous est proposée: INFO-LOI. On y parlera de différents thèmes s'appliquant à la Loi sur la sécurité du revenu. Par ailleurs, André Nouveau, un sympathisant de l'ADDS, vous a rédigé une... riposte virulante sur le thème du travail au noir.

Tout ça et bien d'autres dans votre bulletin. Bonne lecture!

Le comité de *La Riposte*

### Sommaire

LES NOUVELLES DE L'ADDS p. 2

Lorsque le travail n'en est pas un ..... p. 3

#### RIPOSTE:

Les voleurs au pouvoir! ... p. 4

Programmes PAIE, EXTRA p. 6

Bien-pensants et médias:  
André Arthur ..... p. 7

Revenu minimum  
d'existence ..... p. 8

Test: un bien-pensant vous empoisonne-t-il la vie? ... p. 10

INFO-LOI: Partage du  
logement ..... p. 15

ANNIVERSAIRES ..... p. 15

ACTIVITÉS À VENIR ..... p. 16

# LES NOUVELLES DE L'ADDS

par  
Renée Dubeau et Simon Hénnaire

Au terme d'une année fébrile et active d'engagements tous azimuts, le temps était venu de dresser un bilan. C'est ce que nous avons fait au mois de juin dernier. C'était pour nous l'occasion de faire le point sur nos différentes réalisations de l'année, entre autres dans les différents comités de l'ADDS. Nous en avons aussi profité pour identifier les défis qui nous attendent dans l'année à venir. C'était un bon moment car, même si les sujets traités étaient sérieux, les participants ont trouvé le moyen de rire et de se détendre.

\*\*\*

Le bilan a été suivi d'une journée de travail portant sur la vie militante. On a d'abord travaillé en petites équipes dans le but de partager nos impressions sur le vécu des personnes salariées d'une part et, d'autre part, sur celui des personnes militantes. Il s'agissait en fait d'une introduction à une discussion plus large portant sur nos rapports interpersonnels à l'ADDS. Nous avons donc parlé de nos joies et de nos difficultés dans le cadre de nos propres engagements à l'intérieur de l'équipe.

\*\*\*

Le 19 juin suivant, en avant-midi, les locaux du 301 Caillon ont été le théâtre d'un travail en atelier visant à exprimer les pous et les contres face aux programmes PAIE et EXTRA (voir l'article). Ce fut un débat très animé au cours duquel les gens ont exprimé haut et fort leurs opinions, quelles qu'elles soient. L'atmosphère était survoltée, mais le moins qu'on puisse dire, c'est que l'émotion n'a pas empêché une grande cohérence dans les positions collectives qui ont été dégagées. Notons que, les opinions étant partagées, on a dû aller au vote secret, ce qui n'est certes pas fréquent.

\*\*\*

En après-midi se sont tenues des élections destinées à combler deux postes vacants au comité d'organisation. Au terme du vote, Serge-Emmanuel et Réjean se sont ajoutés à notre nouveau C.O. On a pu remarquer une bonne participation et on a même pu connaître davantage les personnes grâce à leurs interventions. Bienvenue à la nouvelle équipe! Elle a du pain sur la planche... et nous osons espérer qu'elle saura défendre les intérêts de l'association et des personnes assistées sociales en général.

\*\*\*

Soulignons la présence de notre «jeune recrue», le nouveau stagiaire Frédéric «Fred» D'Avignon. Notre ancienne stagiaire, Carole, nous a parlé de sa réputation à l'université, par le biais d'une autre personne dont nous faisons ici le nom pour ne pas ternir sa réputation. Renée est intriguée par les antécédents de Fred... En passant, Carole ne nous a toujours pas remis son billet de médecin (sic!)...

\*\*\*

Il faut aussi souligner l'élection de l'ADDS à l'exécutif du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ). Il s'agit de la reconduction de son mandat, pour un nouveau terme de deux ans. Le membership de l'ADDS est passé à plus de 200 membres en règles: nous visons maintenant le cap des 300 membres.

Avez-vous remarqué le nouveau dépliant de l'ADDS? Et son nouveau Logo? Félicitations à Johanne et à Simon, leurs concepteurs.

\*\*\*

Comment une «ancienne» peut-elle devenir une «nouvelle»? C'est bien simple: Johanne a commencé son stage le 9 septembre dernier. C'est ainsi qu'une ancienne militante devient une nouvelle stagiaire!

\*\*\*

Vacances d'été bien méritées: on a eu beaucoup de plaisir à la Botte-de-Foin, dans l'Estrie! On a fait des petits feux, rencontré nos anges gardiens, visité une abbaye, bien mangé et bien ri... Le party continuera l'an prochain, mais un bon conseil: la prochaine fois que vous partez en voyage, apportez vos passeports... on ne sait jamais où l'on s'en va!!!

\*\*\*

Nous accueillons maintenant de nouveaux-nouvelles militants-tes: Claude (qui est souvent aux locaux, on le connaît bien...), Thérèse et Sophie. Espérons qu'ils resteront avec nous longtemps et que leur énergie nous aidera à gagner nos luttes!

Renée Dubeau et Simon Hénaire sont respectivement permanente et militant à l'ADDS.

## LORSQUE LE TRAVAIL N'EN EST PAS UN !

par Christian Loupret

### Saviez-vous que:

Une personne seule sur l'aide sociale qui reçoit \$ 490.00 par mois a droit à un gain de travail de \$184.00 par mois sans que son chèque ne soit amputé d'aucun montant?

Vous devez savoir aussi que lorsqu'une personne prestataire de la Sécurité du revenu abandonne un travail sans motif «sérieux», au sens de la loi, une pénalité de \$150.00 par mois pendant 12 mois s'applique. Autrement dit, si vous avez un travail qui vous rapporte \$180.00 par mois et que vous laissez ce travail, peu importe la raison, vous ne serez pas pénalisé. La raison en est que votre prestation mensuelle n'a jamais été réduite et que le fait de lâcher ce travail ne vous rend pas admissible à des prestations supérieures.

CONSULTEZ L'ADDS POUR D'AUTRES INFORMATIONS  
CONCERNANT L'AIDE SOCIALE.

# JE RIPOSTE TU RIPOSTES IL RIPOSTE ...

## LES VOLEURS AU POUVOIR !

par André Noureau

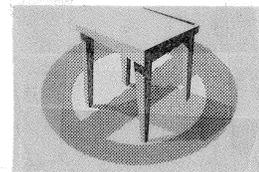
Depuis peu, nos politiciens (les Landry, Léonard, Rioux, Harel et cie) nous font la morale à propos du travail au noir. Vous avez tous vu la publicité télévisée sur ce sujet. Que d'insignifiance, d'hypocrisie et de mépris! Trouvez-moi un seul ministre, un seul député, un seul fonctionnaire, un seul entrepreneur, un seul spéculateur, un seul patron, un seul riche, qui n'ait jamais travaillé ou employé au noir ou qui n'ait jamais compté un seul membre de son entourage dans cette situation! Le travail au noir n'existe et ne se développe que parce qu'il profite aux riches et puissants d'abord, sinon, ces derniers l'auraient éliminé depuis longtemps! Les patrons et le gouvernement promeuvent activement le travail au noir; nous sommes des milliers à pouvoir en témoigner.

Notre civilisation a commis une grossière erreur: mesurer la valeur d'un individu sur une

base matérielle. Aujourd'hui, seule une occupation lucrative et prestigieuse nous assure d'être considéré comme un être humain digne et valable. Conséquence logique de cette perversion: une personne assistée sociale, un chômeur ou un travailleur à statut précaire sont regardés comme des humains «bas de gamme» avec des droits «bas de gamme». Mais qui dit droits «bas de gamme», dit responsabilités «bas de gamme». Un humain «bas de gamme» n'a donc aucune obligation morale de se comporter en être digne et autonome et en concitoyen responsable, donc respectueux des lois d'une société qui le rejette. Qu'en dites-vous, chers et méprisants nantis qui promulguiez ces lois pour protéger vos privilèges? Comble d'hypocrisie, nos gouvernements *politically correct* et les comptables-spéculateurs-gens d'affaires qui les manipulent, exigent des

personnes assistées sociale, des chômeurs et des travailleurs à *cheap labour* un sens de la citoyenneté, un renoncement, un esprit de partage et une rigueur morale dont on chercherait en vain l'exemple chez les apôtres de la consommation de masse et du néolibéralisme sauvage.

*Le travail au noir n'existe et ne se développe que parce qu'il profite aux riches et puissants d'abord, sinon, ces derniers l'auraient éliminé depuis longtemps!*



Je propose un nouvel indice à Statistique Canada: l'indice de préservation de la paix sociale associé au travail bénévole réalisé par les personnes assistées sociales et les chômeurs. Saviez-vous, chers

contribuables, qu'une personne assistée sociale apte au travail qui fait du bénévolat risque des ennuis avec son agent-e? Elle est censée chercher un emploi à temps plein et, c'est connu, le bénévolat n'est pas du travail... Grâce à ses démissions successives, palliées par les bénévoles, le gouvernement épargne des millions chaque année. Alors, de quoi ses agents se plaignent-ils ?

En passant, quand cesserons-nous d'avalier ce grossier mensonge à propos du taux de chômage chez nos voisins du Sud? Paraîtrait qu'eux, «ils l'ont l'affaire» et que «tout l'monde a une job, là-bas!» Si on effaçait des statistiques étatsunienne les emplois à statut précaire, donc à temps partiel, temporaires, à petit salaire, sources de discrimination et de harcèlement, sans protection pour la santé et l'environnement, le taux de chômage aux États-Unis atteindrait des sommets hallucinants!

Brisons un autre mythe: un entrepreneur ne crée et ne maintient des emplois que dans la mesure où il y voit un profit. Ce profit, il peut désormais le réaliser avec une remarquable efficacité par la spéculation (en bourse ou ailleurs), c'est-à-dire sans créer d'emplois et sans produire de biens et de services utiles et abordables pour la communauté. Quand un

patron vous parle de flexibilité «pour s'adapter à la compétition», il parle de votre licenciement ou de votre mise en esclavage. Pour cette racaille, une seule loi: le profit; pour nous, une seule conséquence: la mort. Alors? Quand cesserons-nous de croire que le secteur privé existe pour créer de l'emploi?

Les vrais parasites, les plus grands «B.S.» de tout le pays, ce sont les gens d'affaires et les cadres supérieurs qui bénéficient de subventions et d'abris fiscaux scandaleux, qui paient peu ou pas d'impôt et qui détournent toute notre richesse vers les paradis bancaires! Sans compter les millions qu'ils épargnent et le chômage qu'ils créent ici en démenageant leurs usines dans des pays moins «irritants» en termes de salaires et de mesures de justice sociale et de protection de l'environnement. Retirons la citoyenneté canadienne à tous ces profiteurs-crapules qui ont mis notre pays en banqueroute et qui s'engraissent sur le dos du tiers-monde! Pas convaincu encore? Comparez les sommes versées annuellement en prestations d'assurance sociale au Canada avec les colossales évactions fiscales révélées chaque année par le vérificateur général. Osez me dire, après ça, que les dépenses de programmes (affaires sociales, éducation) sont responsables de notre faillite! Dans l'exemple présent,

on conclurait plutôt à un cas de faillite frauduleuse...

Les contribuables particuliers paient déjà, dans leurs propres impôts, les subventions et les exemptions fiscales aux contribuables entrepreneurs (leurs patrons). Ils paient aussi, dans le coût des biens et services qu'ils ont contribué à produire et dans la détérioration constante de leurs conditions de travail, les impôts et les profits de ces mêmes patrons. Ils paieront enfin, encore dans leurs impôts, cette immonde chasse aux sorcières déclenchée contre eux, les «méchants» travailleurs au noir. Quant à elles, les personnes assistées sociales non-contribuables seront surveillées plus que jamais et subiront sûrement, de multiples manières, l'effet détestable de cette ignoble trahison de nos représentants élus.

Je proclame, moi, ouverte la chasse aux employeurs au noir et aux employeurs «précarisants», la chasse aux souteneurs et aux clients, la chasse à ces menteurs qui nous gouvernent et aux voleurs-exploiteurs qui les manipulent !

---

André Noureau est un sympathisant de l'ADDS très préoccupé de toutes les questions sociales. Une première version de son article a été publiée sous le titre *Noir Silence*, à la rubrique *Courier* du magazine culturel *Voix* (9/01/97).

---

# Les programmes PAIE et EXTRA en question: l'ADDS doit-elle les utiliser?

par Simon Hénaire

Tout un débat que celui qui porte sur l'utilisation des programmes d'employabilité et d'aide à l'emploi à l'ADDS! Le 19 juin dernier, aux locaux de l'ADDS, a eu lieu un atelier portant sur la pertinence pour l'Association d'avoir recours à de tels programmes, plus précisément les mesures PAIE et EXTRA. À cette occasion, les participants à la discussion se sont séparés en deux groupes de travail: les «pour» et les «contre». Ces groupes avaient pour tâche de définir d'une part les avantages et, d'autre part, les désavantages de chacun des programmes en question.

## Les avantages

Au nombre des avantages recueillis par le groupe favorable aux mesures, concernant le programme EXTRA, on retrouve deux catégories: les avantages pour la personne participante et les avantages pour l'organisme. Pour la personne, il existe un avantage monétaire qui se traduirait par l'augmentation de 25% des revenus d'aide sociale; l'occasion de profiter d'une certaine valorisation de l'individu; l'acquisition d'une expérience de travail transférable sur le marché régulier de l'emploi en plus de voir sa participation briser son isolement. Pour l'organisme, on verrait des «bras additionnels» s'ajouter à sa force de travail; un avantage monétaire qui équivaldrait à une subvention pour les OSBL et, finalement, une occasion de combler les tâches administratives.

En regard du programme PAIE, les avantages pressentis pour la personne sont: le changement du

statut de la personne participante; une plus-value financière; une expérience de travail; le droit aux Normes minimales du travail; une plus grande valorisation et, à la fin du programme, l'admissibilité à l'assurance-emploi. Quant aux bénéficiaires que retirerait l'ADDS d'une telle participation, ils recourent ceux identifiés pour le programme EXTRA, en plus d'apporter une plus grande crédibilité aux yeux des organismes subventionnaires et d'avoir des employés stables et motivés.

## Les désavantages

Concernant le programme EXTRA, les inconvénients pour la personne comprennent le fait qu'on traite celle-ci comme un employé sans protection, discriminé et sans recours. On doit aussi penser à l'éventuelle pénalité de six mois dans le cas où le programme est interrompu avant la fin; au fait que ce programme ne témoigne d'aucun rapport avec la scolarité et les expériences de travail; qu'il ne s'agit pas d'une mesure intégrée; qu'elle constitue un danger pour l'intégrité physique et psychologique. Pour l'organisme, les désavantages sont: un effort de gestion supplémentaire; le parachutage de personnes; le contrôle par les CTQ; le *training* des personnes; le fait qu'il n'y ait aucune création d'emploi réelle; la relation employeur-employé et, enfin, la position politique de l'organisme. Il est à noter que les participants ne craignent pas que l'ADDS se rende coupable d'exploitation à l'intérieur de ses murs. Par contre, on appréhende les effets négatifs des programmes EXTRA à l'extérieur de l'ADDS, à partir de l'expérience négative de certains participants-es.

Pour ce qui est des désavantages évoqués au sujet du programme PAIE, ils semblent moins nombreux. On retrouve le fait que cette mesure n'est pas prise au sérieux par l'employeur; la pénalité de 150\$ par mois qui constitue en fait du chantage; le fait qu'on garde l'étiquette d'«assisté social» et, enfin, que le participant n'est pas responsable de son parcours. Pour l'organisme, on retrouve le même désavantage dit du «parachutage», le contrôle, l'absence de garanties de continuation de l'emploi et l'inexistence de «maillage» avec les autres organismes ou entreprises.

## La décision

En après-midi, lors de l'Assemblée générale, un vote a été pris afin de décider si l'ADDS allait recourir à ces programmes. Il a été décidé que les programmes PAIE seraient utilisés par l'ADDS, contrairement aux programmes EXTRA qui ne le seront pas. Les résultats détaillés du vote laissent voir un inversement de la tendance lorsqu'on compare le cumulatif décisionnel pour chacun des programmes. PAIE: 6 contre et 13 pour, 1 abstention; EXTRA 13 contre, 7 pour. Reste maintenant à mettre en vigueur les décisions de l'Assemblée générale et à constater, par l'expérience, si le programme PAIE est véritablement avantageux pour ses participants et pour l'ADDS.

---

Simon Hénaire est militant à l'ADDS

---

## BIEN-PENSANTS ET MÉDIAS: ANDRÉ ARTHUR

par Jean Cazes

On est le 10 décembre 1996, journée du dépôt du Livre vert sur la réforme de l'aide sociale. Ce midi, en quête d'informations, je tombe par hasard sur l'émission d'André Arthur: j'ai le goût de jouer les «boubous macoutes» en entendant ses propos... Pourquoi ne pas l'enregistrer? Qui sait, ça pourrait peut-être servir...

Je vous fais grâce du récit complet d'un premier entretien avec une épouse de dentiste qui, dans le confort et la quiétude de son foyer, tenait à expliquer pourquoi son cher mari ne prenait jamais de rendez-vous le matin avec un «B.S.» Selon elle, «c'est la première chose qu'un dentiste apprend quand il ouvre son propre cabinet, car un dentiste n'a pas les moyens de perdre des rendez-vous.» L'auditrice suivante est une «madame» sur l'aide sociale (pourtant...), considérée inapte au travail. Je vous présente une partie de son échange avec le «Roi Arthur». C'est à votre tour de juger!

(...) Est-ce que vous faites partie de ceux qui seraient capables de travailler, ou est-ce que c'est réglé pour vous? (ARTHUR)

Ben non, moi j'peux pas; j'fais d'arthrite rhumatismale... (LA «MADAME»)

Bon ben, voyez-vous, moi j'prétends que des gens comme vous qui sont pas capables de travailler ne devraient pas recevoir de l'aide sociale; ils devraient recevoir la régie des rentes de façon générale, car c'est pour vous qu'on paye des taxes; c'est pas pour le gars d'à côté qui a sa loterie, son vidéo, son abonnement au club vidéo, son câble, son antenne parabolique, sa télévision couleur... (ARTHUR)

J'en connais, M. Arthur... J'viens assez en furie de voir les gens - ah mon Dieu, j'vas m'faire haïr mais c'est anonyme - sur l'aide sociale, comment y peuvent dépenser...

Mais j'vas vous l'dire, moi: y travaillent au noir!

Mais ceux que j'connais travaillent pas au noir mais y font une belle vie pareille...

Y'ont des p'tits extras à queq'part, voyons donc. Si y'ont d'argent, ils prennent à queq' part; l'argent pousse pas dans les arbres; y la volent ou bien y'a gagnent!

(Suite à la page 8)

(Suite de la page 7)

Mais en tout cas, peut-être que j'sé pas, là... (LA «MADAME» EST VISIBLEMENT MAL A L'AISE)

Ou peut-être que leurs enfants mangent pas... Quand vous voyez les enfants à l'école avoir faim, c'est parce que les parents ont bu leur «B.S». Parce qu'y en a assez, au «B.S.», pour faire manger les enfants!

J'ai élevé les enfants là-dessus, moé, pis on ne vivait pas riche...

A Québec, on a une patente qui s'appelle le Pignon bleu, qui se donne beaucoup d'importance depuis que Marcel Aubut y'a donné d'argent; bon ben c'est plein d'«B.S.» qui envoient leurs enfants manger là l'midi. Mais elle, a r'çoit son «B.S.» pour nourrir ses enfants, par exemple...

... Ou pour aller au bingo!

Une fois de temps en temps, ça lui permet de mettre de l'argent de côté: Acapulco, Puerto Valarta... Les pauvres vont toute là! (...)

\* \* \*

P.S. NE VOUS GÊNEZ PAS POUR COMMENTER LE TOUT OU DÉNONCER D'AUTRES PRÉJUGÉS «GARROCHÉS» PAR LES MÉDIAS ET LEURS PORTE-PAROLE : L'ADDS EST LÀ POUR ÇA!

---

Jean Cazes est militant à l'ADDS et journaliste à la pige.

---

## REVENU MINIMUM D'EXISTENCE

par Alain Forfin

**C**hez nos cousins lointains, les Français de France, circule l'idée que le *revenu minimum d'insertion* (RMI) devrait être donné sans condition. Cette idée a cependant beaucoup

d'opposition et a des affinités avec une des revendications du Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ): le *revenu de citoyenneté* ou le *revenu minimum garanti*.

L'équivalent français de notre Sécurité du revenu a effectué une étude entre deux groupes de «Rmiste» en Alsace, en 1994. Pendant que l'un recevait des prestations sans condition pendant deux ans,

l'autre était soumis aux mêmes contrôles légaux. Bien! Le premier groupe a vu ses membres se prendre en charge, chercher un logement, faire des projets d'avenir. Le second, au contraire, a conservé l'attitude passive que nos amis français déplorent chez les «Rmistés».

Cela veut peut-être dire que la sécurité par la permanence d'un revenu fait changer la perception de notre avenir, de nos possibilités d'insertion et de notre engagement dans l'économie. Cette mention d'étude, je l'ai trouvée en fouinant sur le réseau internet. Oublions l'alternative de nos voisins américains, dont les échos sont très forts à l'Organisation de Coopération pour le Développement Economique (OCDE) qui éduque nos décideurs politiques à la pensée et à la pratique néo-libérale...

Le projet du *revenu minimum d'existence* vise l'émergence d'une société dans laquelle l'homme aura sa juste place afin qu'il vive en tant que personne humaine digne et respectée. Il ne faudrait pas que les progrès sociaux accomplis depuis au moins deux siècles ne rendent cet objectif illusoire.

Nous vivons dans une société qui a atteint une richesse convenable. La plus élémentaire justice, dans ce contexte, veut que tout individu appartenant à la communauté dispose, en toutes circonstances, d'un revenu suffisant lui permettant de se loger, de se vêtir et de se nourrir.

On a toujours pensé en termes de venir en aide à des personnes en difficulté et conçu nos programmes sociaux en termes d'assistanat

et de déficit de revenu. Toute personne, qu'elle soit citoyenne pauvre ou riche, ayant un revenu ou non, a droit à ce revenu minimum d'existence comme un dû.

Ce revenu serait imposable: on ne pourrait y échapper. L'État viendrait enlever le revenu minimum d'existence au très riche avec la déclaration d'impôt.

Quant à la critique voulant que ces gens devraient être soumis à une forme de service civile, si cela s'avère incontournable un jour, que tous alors, millionnaires ou personnes assistées sociales, y soient soumis! ■

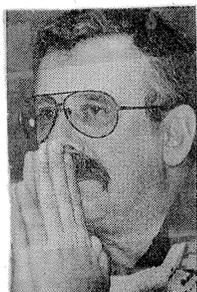
---

Alain Fortin est militant à l'ADDS.

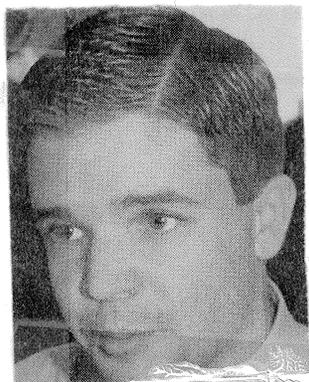
---

## QUELQUES BIEN-PENSANTS NOTOIRES...

Jonathan Sauvé,  
président des jeunes libéraux

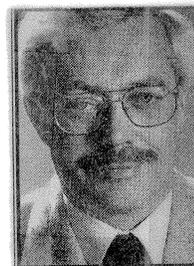


André Arthur



Pierre Fortin,  
économiste

J.-Jacques Samson,  
éditorialiste  
au journal *Le Soleil*



## Petit test

# UN BIEN-PENSANT VOUS EMPOISONNE-T-IL LA VIE?

par Jean Cazes

**E**n avez-vous assez d'entendre les ragots d'André Arthur, les commentaires désobligeants de ce «beau-frère -qui-a-réussi» ou de cette voisine «reine-du-foyer-qui-se-fait-vivre-par-son-petit-mari» à propos des «B.S.»? En avez-vous soupé de tous ces bien-pensants moralisateurs qui se croient à l'abri des aléas de la vie et pour qui «dignité humaine» rime avec «travail salarié»? Moi si!

Comment détecter un bien-pensant dans nos relations interpersonnelles? Voilà le but de mon petit test! Moi j'ai mon idée; vous avez probablement la vôtre. Sinon, ce test va peut-être vous aider. Pas scientifiques pour un sou, empreintes de cynisme, les dix questions qui suivent sont le fruit de mes constatations des deux dernières années. Voilà! Cochez *A*, *B*, ou *C*, et amusez-vous bien!

### 1. LORSQUE VOUS DISCUTEZ DE CHOSES ET D'AUTRES AVEC CETTE PERSONNE DE VOTRE ENTOURAGE...

- A)  Elle utilise le «tu» à tour de bras avec un air suffisant; elle change constamment de sujet en revenant sur votre situation et en ponctuant le tout de «bons conseils».
- B)  Elle parle au «je» tout en prenant la peine de vous écouter, sans juger ou émettre constamment des commentaires.
- C)  Elle vous écoute, mais comme elle connaît votre situation, elle tend à vous donner des conseils gratuits «pour votre bien», évidemment...

### 2. SON OPINION SUR LE TRAVAIL OBLIGATOIRE IMPOSÉ AUX PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES...

- A)  «La contrainte ne mène à rien: elles doivent être libres de s'y prendre d'une autre façon pour s'en sortir, par exemple en se prenant d'abord en main psychologiquement, en faisant du bénévolat, en concentrant leurs efforts sur la création de leur propre emploi, en choisissant d'élever leur enfant, etc.»
- B)  «Il est important qu'elles s'occupent, qu'elles sortent de leur isolement.»
- C)  «Excellente mesure: elles vont savoir c'est quoi, travailler!»

3. À SON AVIS, POUR UNE PERSONNE SEULE, 490\$ PAR MOIS ÇA REPRÉSENTE...

- A)\_ «Avec mes taxes, c'est moi qui paye pour ces gens-là et en plus, ils se plaignent le ventre plein!»
- B)\_ «Il y a des moyens d'arriver avec 490\$, mais c'est pas évident; moi-même je serais peut-être pas capable de joindre les deux bouts.»
- C)\_ «Un défi de tous les jours pour survivre, un exploit olympique!»

4. POUR ELLE, LES MENUS TRAVAUX DITS "AU NOIR" CHEZ LES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES...

- A)\_ «C'est de la fraude pure et simple, utilisée à grande échelle par les "B.S." afin qu'ils puissent se payer des petits extras comme le câble, la voiture, etc.»
- B)\_ «C'est pas très moral mais on peut le tolérer car c'est encouragé par l'État avec ses coupes.»
- C)\_ «C'est un moyen obligatoire de boucler les fins de mois à cause des multiples coupures à l'aide sociale, cela pour combler des besoins primaires comme se nourrir et se loger convenablement. Aussi, s'il y a du "travail au noir", c'est qu'il y a des employeurs au noir, parmi lesquels des gens adulés dans notre société (ministres, banquiers, etc.)»

5. SES RÉFLEXIONS À PROPOS DE LA "CONSOMMATION" CHEZ CERTAINES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES...

- A)\_ «Moi au moins, je suis raisonnable, pis c'est pour ça que je travaille! Pis dans le temps des Fêtes, quand j'abuse dans les party de bureau, j'utilise *Nez Rouge!* (P.S. de Jean: je connais des personnes assistés sociales qui sont bénévoles pour cet organisme!)»
- B)\_ «Prendre une bonne bière en compagnie d'amis compréhensifs le premier du mois, pourquoi pas? Un peu moins de stress et sortir de l'isolement, c'est bon pour l'équilibre mental! Après tout, on est des humains et on vit en société!»
- C)\_ «Je pense qu'il y a beaucoup d'alcooliques chez les personnes assistées sociales, comme il y en a ailleurs. À leur place, j'en serais peut-être rendu là, avec toutes les pressions sociales et les préjugés...»

(Suite à la page 12)

(Suite de la page 11)

6. VOUS VENEZ DE SUBIR UN DEUIL QUE VOUS JUGEZ MAJEUR, CELUI DE PASSER DU STATUT DE CHÔMEUR À CELUI DE PERSONNE ASSISTÉE SOCIALE. POUR VOUS, C'EST PRESQUE LA FIN DU MONDE; C'EST DIFFICILE D'ÊTRE "FONCTIONNEL" LES PREMIERS JOURS... VOUS FAITES PREUVE D'HUMILITÉ ET ACCEPTEZ D'ÊTRE FRAGILE FACE À CETTE SITUATION. DONC, VOUS RECHERCHEZ UN PEU DE COMPASSION ET ON VOUS RÉPOND QUELQUE CHOSE DANS LE GENRE...

- A) \_ «Personne n'est à l'abri: moi aussi je peux perdre mon emploi demain, tomber malade, déprimer ou tout ça en même temps... Alors, t'as pas à te sentir coupable!»
- B) \_ «Tout le monde a le droit de faire des mauvais choix de carrière...»
- C) \_ «C'est pas normal d'être sur le "B.S." quand on est instruit; t'aurais pas du étudier dans des domaines sans avenir comme la géographie ou l'environnement. En fait, ton problème, c'est que t'as trop étudié! C'est le temps que tu te réveilles, surtout à ton âge!»

7. APRÈS PLUSIEURS MOIS DANS LA MISÈRE, VOUS REPRENEZ CONFIANCE EN VOUS. C'EST DÉCIDÉ: VOUS PARTEZ À VOTRE COMPTE! VOUS IMAGINEZ VOTRE PIÈCE DE TRAVAIL PROPREMENT AMENAGÉE, VOS FUTURS CLIENTS; VOUS CROYEZ À VOTRE INTUITION. MAIS VOILÀ: IL FAUT D'ABORD INVESTIR (ACHAT D'UN ORDINATEUR). ALORS, VOUS PENSEZ À CE MEMBRE DE VOTRE FAMILLE QUI VOUS A SOUVENT REPÉTÉ: "TU PEUX COMPTER SUR MOI SI UN JOUR T'ES MAL PRIS!". AVEC COURAGE ET HUMILITÉ, VOUS LUI FAITES PART DE VOTRE BESOIN: UN PRÊT DE 1000\$. IL VOUS RÉPOND...

- A) \_ «Réveille-toi: tu vis au-dessus de tes moyens! Pense d'abord à couper ailleurs: ton 4 1/2, tu devrais le laisser pour une chambre; tu devrais aussi arrêter d'aller prendre des cafés, de t'abonner au journal, etc. Après ça tu viendras me voir!»
- B) \_ «Je veux bien t'aider... mais y faut que tu me rendes tout ça dans six mois!»
- C) \_ «Ça me fait plaisir de t'aider parce que j'ai confiance en toi, à ton projet. Tu me rendras ça un jour, mais ça presse pas.»

**8. VOUS FAITES DU BÉNÉVOLAT, PAR EXEMPLE DE L'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE DANS UN CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE OU DU SECRETARIAT À L'ADDS. VOUS VOUS SENTEZ UTILE ET EN PARLEZ, PLEIN D'ENTHOUSIASME, À L' UN DE VOS PROCHES. IL VOUS RÉPOND:**

- A)\_ «Bravo! Moi j'appelle ça du travail, même si c'est pas rémunéré. Je pense que c'est une bonne façon de mettre nos talents et nos habiletés au profit de la communauté, de développer des compétences et un réseau de contacts professionnels. En plus, tu vas peut-être sauver des vies et des familles en faisant de l'écoute, et ça, c'est inestimable pour la société!»
- B)\_ «C'est bien beau, en autant bien sûr que ça ne se fasse pas trop au profit de la recherche d'emplois, car il faut quand même manger...»
- C)\_ En vous coupant promptement la parole: «C'est de la perte de temps, une fuite de tes responsabilités: cherche une vraie job, avant, puis tu verras si t'as le temps d'en faire après!»

**9. SELON ELLE, LES COUPURES À L'AIDE SOCIALE...**

- A)\_ Sont une bonne façon de forcer les «B.S.» à aller travailler plutôt que de ne rien faire! «Nous aussi, on subi une baisse de notre pouvoir d'achat!»
- B)\_ Auront comme conséquence des coûts socio-économiques énormes à court terme: maladies, séparations, suicides; surcharges pour les organismes d'aide au démunis, etc. Le vrai problème, c'est la pénurie d'emplois, et cette situation ne cesse de se détériorer.
- C)\_ «On n'avait pas le choix, avec la crise des finances publiques. Mais là, c'est trop!»

**10. POUR ELLE, DÉSIRER UN ENFANT TOUT EN ÉTANT SUR L'AIDE SOCIALE, C'EST...**

- A)\_ «Désirer avoir un enfant: voilà une autre preuve d'irresponsabilité des personnes assistées sociales! Pour ces cas là, je pense que pour une fois, je suis en faveur de l'avortement, sauf que ça aussi, ça coûte cher pour nous, les payeurs de taxes!»
- B)\_ «Un choix naturel. De plus, élever un enfant à la maison, c'est justement une belle façon de faire de l'économie sociale.»
- C)\_ «Un choix courageux considérant le faible montant alloué par l'aide sociale, mais normal, surtout s'il y a un minimum de support familial...»

*(Suite à la page 14)*

(Suite de la page 13)

### CUMUL DES POINTS DU TEST

	TOTAL
- Additionnez 0 si vous avez coché... 1B, 2A, 3C, 4C, 5B, 6A, 7C, 8A, 9B, 10B	—
- Additionnez 1 si vous avez coché... 1C, 2B, 3B, 4B, 5C, 6B, 7B, 8B, 9C, 10C	—
- Additionnez 2 si vous avez coché... 1A, 2C, 3A, 4A, 5A, 6C, 7A, 8C, 9A, 10A	—
	GRAND TOTAL: —

### INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

#### A) DE 0 À 7 POINTS: PERSONNE FAISANT PREUVE D'OUVERTURE D'ESPRIT

Cette personne, probablement un «aidant naturel», mérite votre compagnie! Elle a sans doute comme principales valeurs l'être, la simplicité et l'authenticité, plutôt que le désir de la «grosse job payante» pour le prestige et l'accumulation de biens matériels superflus.

#### B) DE 7 À 13 POINTS: LA PERSONNE «ORDINAIRE»

Je vous fais cet aveu: il y a de cela trois ans, sur quelques points (et malgré mes belles tendances de gauche!), je me situais plutôt dans cette catégorie...

#### C) DE 14 À 20 POINTS: DANGER BIEN-PENSANT!!!

Voilà une personne qu'on pourrait identifier à André Arthur, aux jeunes libéraux, et éventuellement au directeur de l'information de TQS! Je ne m'attarderai pas ici à sa personnalité et sa façon primaire de penser... sauf que la personne bien-pensante refuse d'admettre que bien des gens intelligents et sérieux vivent des situations difficiles, des gens pourtant peu exigeants et qui s'impliquent sans bon sang dans leur communauté. À écouter le bien-pensant, la personne assistée sociale, cette «improductive», devrait se comporter et vivre comme un véritable miséreux! Bref, même si c'est un membre de famille, le bien-pensant est à éviter à tout prix!

---

Jean Cazes est militant à l'ADDS et journaliste à la pige

---

# INFO LOI

## PARTAGE DU LOGEMENT

- Le ministère considère que lorsqu'il y a plusieurs personnes qui partagent un logement, ceci constitue un avantage financier pour le ou les prestataires, des personnes qui ne sont pas de la même famille. Ainsi, ce partage réduit le montant de la prestation mensuelle de 104\$ par adulte.
- Le principe de partage du logement s'applique à des personnes majeures telles que colocataires, copropriétaires, chambreurs ou pensionnaires qui louent dans un lieu où il y a moins de trois chambres.

### LA RÉDUCTION POUR PARTAGE DU LOGEMENT NE S'APPLIQUE PAS...

- à la personne non disponible en raison de l'autonomie réduite d'un autre individu;
- si l'un des adultes de la famille est admis au programme *Soutien financier* (mise à part une réduction de la prestation de 4\$ par mois);
- aux personnes habitant dans une maison de chambre où il y a trois chambres et plus.

\*\*\*\*\*

N'oubliez surtout pas que vous pouvez «dépanner» quelqu'un sans que votre chèque ne soit coupé! Il faut toutefois en informer votre agent.

\*\*\*\*\*

*L'ADDS tient à souligner l'anniversaire de ses militants et militantes qui ont vu le jour en septembre et octobre!*



DANIELLE CÔTÉ DJANE LAQUEUX ANDRÉ DORVAL GINETTE BERGEVIN  
CLAUDE RAJE MICHELLE HARDY RÉJEANNE TREMBLAY CÉLINE DORVAL  
NICOLE DESROCHERS SERGE DEMERS JEANNINE NADEAU JULIE NOËL  
JEAN CAZES GABRIEL PICHETTE MICHEL DUCHESNEAU JOSEPH TOMWAY  
DANIELLE CÔTÉ VIOLETTE GAUTHIER WINNIE FROHN DENIS THIBEAULT  
HENRI DJONNE ANNE ROCHFORT LYNE CLAVET YVETTE MUISE

# ACTIVITÉS À VENIR

Comme vous le savez sans doute, l'enjeu principal de l'ADDS dans le contexte politique actuel est le projet de Loi sur la réforme du régime de Sécurité du revenu. Nous visons à faire des gains relativement aux six principes énoncés dans notre plate-forme de revendications, en particulier celui du droit fondamental à un revenu décent. De plus, nous voulons éviter de nouvelles atteintes au revenu décent et à la couverture des besoins essentiels reconnus, par des pressions auprès des députés et des élus du Parti québécois.

- **Le 17 octobre** est la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté. À cette occasion, il y aura remise des pétitions aux députés.
- **Du 22 au 30 octobre**, il sera possible d'assister à la tournée du Front commun des personnes assistées sociales du Québec ayant pour thème «Le plancher de la dignité». En toile de fond de la tournée, une seule revendication: un revenu décent.
- **Le 3 novembre** aura lieu ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le Plan G. L'ADDS participera à cette action de désobéissance civile, organisée par le Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE), la Coalition Y, D'la bouffe pas des Bombes et le Collectif d'action non violente (CANEVAS). Cette action vise à dire non à la pauvreté et à la souffrance qui sont le résultat des politiques néolibérales. L'ADDS participera donc à la manifestation et au blocage d'une porte au Complexe G de Québec.
- **Du 21 octobre au 15 novembre**, l'ADDS réagira au dépôt du projet de Loi. Le 15 novembre se tiendra une action nationale d'envergure.

## **Coordination de**

### ***La Riposte :***

Jean Cazes

### **Rédaction:**

Jean Cazes

Camille Gaudreault

Simon Hénaire

### **Mise en page:**

Camille Gaudreault

## **Collaborateurs:**

Renée Dubeau

Alain Fortin

Jeanne D'Arc Laplante

Christian Loupret

André Noureau

**L'équipe de rédaction de *La Riposte* remercie les collaborateurs et tous ceux et celles qui ont contribué à la publication de ce numéro.**



301 Carillon, Québec  
G1K 5B3

525-4983